



N° 151  
3 mars 2004  
Bimensuel

## Le Courrier du DFJ

### Les médias

Le journal interne du Département de la formation et de la jeunesse, supplément de *La Gazette*, se consacre à la thématique des médias: semaine des médias (coordonnée par la conférence des départements de l'instruction publique), médiabus, ou encore semaine de la lecture prévue en avril.

## Dans ce numéro



### EMPLOI

16 postes vacants.

2



### CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine.

4



### TRAVAILLER

Lundi 8 mars, le rouge sera de mise pour soutenir l'assurance maternité

4

## Forum sur les notes



Grandes figures du débat sur les notes et présentant souvent des avis tranchés sur le sujet dans la presse, l'enseignant Jean Romain et le sociologue Walo Hutmacher enrichissent le forum de leur regard critique.

Le 13 mars prochain se déroulera le troisième et dernier volet du forum «Quelle évaluation pour quelle école?» organisé par le Département de la formation et de la jeunesse. A cette occasion sera présenté le contre-projet à l'initiative «Des notes pour une école transparente».

Lors du premier rendez-vous de ce forum, le 4 octobre 2003, plus de 400 personnes avaient suivi les débats alors qu'elles étaient près de 600 le 31 janvier

2004 pour la deuxième session. Nul doute que vous êtes nombreux à vous intéresser à cette problématique alors n'hésitez pas à vous rendre au Centre des congrès de Montreux le samedi 13 mars. Divers renseignements et précisions utiles se trouvent sur le site internet [www.dfj.vd.ch](http://www.dfj.vd.ch). Un bulletin d'inscription est par ailleurs disponible en page 4 du *Courrier du DFJ*, encarté dans ce numéro de *La Gazette*.

(Voir *Courrier du DFJ*, p.4)

## Assurance maternité: «Mettez du rouge!»

Lundi 8 mars, Journée de la Femme. Le rouge est de mise afin de soutenir le projet d'assurance maternité qui sera soumis au peuple en septembre.

«Il est vrai que les femmes sont plutôt bien protégées dans l'administration vaudoise puisqu'elles bénéficient de 4 mois de congé maternité sans délai de carence», reconnaît Nicole Golay, cheffe du Bureau de l'égalité, qui rencontre encore trop souvent des femmes qui font les frais d'une protection moindre à l'instar du

système dit de l'échelle bernoise. Un système qui garantit 3 semaines de congé maternité la première année de l'engagement, 1 mois la 2<sup>e</sup> année, 2 mois la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, 3 mois de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année et enfin 4 mois après 10 ans de bons et loyaux services! Un système non seulement pingre mais aussi rigide à l'extrême puisqu'une femme sur le point

d'accoucher peut se retrouver sans congé maternité payé si, pour des raisons médicales, elle a dû prendre des jours de repos pendant sa grossesse. A elle ensuite de se débrouiller financièrement pendant les 8 semaines de congé que la loi lui oblige de prendre après la naissance de son enfant.

Avec l'introduction de la nouvelle loi sur le personnel qui a notamment élargi les congés parentaux et introduit les congés pour enfants malades, la situation des collaboratrices de l'Etat de Vaud est enviable.

(suite en page 4)



Editeur: Etat de Vaud.  
Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.  
Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Pierre-François Umiglia, Nicolas Gyger, Catherine Lavanchy, Daniel Abimi, Michael Fiaux, Françoise Cottet.  
Ligne graphique: Fabio Favini.  
Impression: Presses centrales Lausanne.  
Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.  
Téléphone: 021/ 316 40 50  
Fax: 021/ 316 40 52  
E-mail: info.gazette@vd.ch

**A vendre:** moto BMW 250, année 1956, «superbe», entièrement rénovée. Frs. 6000.-. Tél.: 021 864 53 93.

**A vendre:** trois fauteuils de conférence en parfait état, style années 80, confortables, tissu beige, piétements métalliques. Frs. 300.- à discuter. Tél. 021 616 82 14.

**Recherche:** personne pour donner des cours d'appui à un élève en 5e année, particulièrement pour le français, les mathématiques et l'allemand. Région CHUV/La Sallaz. Rémunération: 20 fr/h. Tél.: 079 616 16 81 ou 021 652 65 34.

## Nouvelles adresses e-mail

Dans le cadre de la réalisation du site des ressources humaines de l'Etat de Vaud, la Cellule Web a créé et harmonisé les adresses de messagerie des unités ressources humaines (RH) départementales et de certains services. Voici la liste de ces adresses d'ores-et-déjà opérationnelles:

- rh.dse@vd.ch
- rh.dinf@vd.ch
- rh.dfj@vd.ch
- rh.dfin@vd.ch
- rh.dire@vd.ch
- rh.oj@vd.ch
- rh.dsas@vd.ch
- rh.sde@vd.ch
- rh.dec@vd.ch
- rh.sr@vd.ch

 **EMPLOI**

# Bulletin des postes vacants

**Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur [www.vaud.ch](http://www.vaud.ch).**

*Des informations complémentaires aux descriptions de postes ci-dessous peuvent être trouvées en consultant la Feuille des avis officiels (FAO) aux dates indiquées sous chaque annonce ou en cliquant sur le lien «Offres d'emploi» du site internet de l'Etat de Vaud.*

## DFIN Département des finances

### Economiste H/F (Analyste financier/ère) auprès du Service d'analyse et de gestion financières 100%

**Mission:** au sein du Secteur «gestion du risque», vous suivez, analysez et mettez en évidence les risques financiers encourus par l'Etat dans des dossiers tels que: participations de l'Etat aux personnes morales, garanties et cautionnements octroyés, prêts accordés, entités à qui l'Etat a confié une mission déléguée. Sur ces bases, vous apportez un appui aux services dans ce domaine et rédigez des propositions visant à diminuer ou optimiser le risque, ainsi que des préavis et des rapports financiers sur des dossiers ayant des incidences financières (cl. 24-28).

**Renseignements:** Mme Nadia Doffey-Maucci

**Adresse:** réf. 4621G, Département des finances, URH, M. Bruno Franco, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne  
Publié dans la FAO le 24.02.04

### Responsable de recette A (H/F) pour l'Administration cantonale des impôts 100%

**Mission:** responsable du service de la Recette auprès de la section perception de l'Administration cantonale des impôts, vous organisez les travaux de perception de votre service; assurez une application correcte et dans les délais imposés par les dispositions légales de la perception; formez les collaboratrices et les collaborateurs du service et participez à l'enseignement du domaine de perception dans le cadre du concept de formation de l'ACI. Vous assurez une application uniforme et cohérente des directives fiscales du canton en matière de perception et veillez à créer et à maintenir des relations de qualité avec les contribuables et les autres interlocuteurs du service. (cl. 23-26).

**Renseignements:** M. Bernard Pouly, 021/316.21.03

**Adresse:** réf. 4627G, Département des finances, URH, M. Bruno Franco, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne  
Publié dans la FAO le 02.03.04

### Premier/ère contrôleur/euse d'impôt A (Responsable «Applications perception» auprès de l'Administration cantonale des impôts 100%

**Mission:** assumer la responsabilité des applications informatiques perception et assurer la bonne application de la loi cantonale concernant la perception des personnes physiques et morales. Apporter un soutien technique aux Offices d'impôts de district dans le domaine de la perception et coordonner les travaux de programmation et de maintenance des applications perception. Préparer les

tests utilisateurs et participer à l'élaboration de la formation du personnel de perception (cl. 23-26).

**Renseignements:** M. Bernard Pouly, 021/316.21.03

**Adresse:** réf. 4628G, Département des finances, URH, M. Bruno Franco, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne  
Publié dans la FAO le 02.03.04

### Premier/ère contrôleur/euse d'impôt chef-fe de groupe pour l'Office d'impôt de Lausanne-Ville 100%

**Mission:** vous assumez la conduite et la supervision d'un groupe de taxateurs/trices. Vous veillez au développement de leurs compétences et aptitudes, les soutenez dans leurs tâches et assurez la formation des nouveaux collaborateurs et collaboratrices. Vous assurez le contrôle des déclarations d'impôt de personnes physiques et taxez en appliquant les dispositions en vigueur. Vous traitez les impositions uniques et distinctes (prestation en capital, bénéfice en capital et excédent de liquidation des sociétés immobilières) ainsi que les réclamations en 1ère instance (réponse sur réclamation, proposition de règlement, audition des contribuables, préparation des dossiers pour l'administration centrale) (cl. 23-26).

**Renseignements:** M. Denis Augsburg, 021/316.22.01

**Adresse:** réf. 4629G, Département des finances, URH, M. Bruno Franco, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne  
Publié dans la FAO le 02.03.04

### Inspecteur/trice fiscal-e B auprès du Centre de compétence et Office d'impôt de Lausanne-Ville 100%

**Mission:** véritable interface entre la Division de l'inspection fiscale de l'ACI et la Direction régionale/Office d'impôt de district où vous exercez votre activité, vous effectuez des contrôles fiscaux approfondis de dossiers complexes de contribuables personnes physiques (PP) en vue de déterminer l'exactitude des éléments déclarés et déceler d'éventuelles insuffisances de taxation; réalisez des révisions comptables à l'extérieur, chez les contribuables ou auprès de leur mandataire, et établissez des rapports de révision, mentionnant notamment le journal chronologique de l'enquête, la description de l'entreprise révisée, sa structure et ses dirigeants, le champ des investigations, les éléments soustraits et les reprises éventuelles, les conclusions de l'enquêteur; établissez les décisions de rappel d'impôts en collaboration avec le chef de groupe ou/et le responsable de division et participez aux auditions des contribuables avec leur mandataire à tous les stades de la procédure administrative; portez assistance aux autorités de taxation ainsi qu'aux autres entités de l'ACI dans les cas de taxation, réclamation ou/et recours de dossiers complexes (cl. 21-24).

**Renseignements:** M. Marc Cheseaux, 021/316.20.44

**Adresse:** réf. 4625G, Département des finances, URH, M. Bruno Franco, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne  
Publié dans la FAO le 02.03.04



## «PECARO», trait d'union entre cantons romands

La Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du tessin (CIIP) a présenté le 22 janvier 2004 son projet de Plan d'études cadre romand (PECARO) dont la mise en consultation a été approuvée par l'ensemble des directrices et directeurs de l'Instruction publique de Suisse romande. Fondée sur la *Déclaration sur les finalités de l'Ecole publique* de la CIIP du 30 janvier 2003, le PECARO est un outil de coordination et d'harmonisation des plans d'études cantonaux, qui touchera en premier lieu les personnes responsables de la conception de programmes et de moyens d'enseignement.

En fixant des priorités romandes sur les objectifs pédagogiques à atteindre et sur l'importance des différents champs d'apprentissage, la CIIP cherche non pas à ajouter un étage supplémentaire à l'édifice des réformes en cours, mais

au contraire à fournir aux partenaires cantonaux de l'Ecole romande des lignes directrices communes garantes de clarté et de stabilité.

La procédure de consultation vaudoise, qui court jusqu'à fin mai, implique l'ensemble des organisations partenaires de l'Ecole publique, et notamment les conférences des maîtres par le biais des directions d'Etablissement. Après les probables ajustements que la procédure de consultation entraînera, la CIIP décidera à l'automne 2004 des suites à donner et de la mise en place du PECARO, dont elle devrait avaliser la forme définitive à l'aube de 2005.

Pour en savoir plus: les différents documents mentionnés peuvent être consultés sur le site de la CIIP ([www.ciip.ch](http://www.ciip.ch)). La personne de référence pour la procédure de consultation vaudoise sur le PECARO est François Sulliger

([francois.sulliger@dfj.vd.ch](mailto:francois.sulliger@dfj.vd.ch)), collaborateur pédagogique de la direction générale de l'Enseignement obligatoire.

**Jean-François Steiert**  
Délégué aux affaires  
intercantonales



CONFERENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTIONS PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

## Courrier du DFJ : votre avis nous intéresse

Le calendrier de parution du *Courrier du DFJ* tombe relativement mal pour ce numéro: cette édition sort au moment même où le Conseil d'Etat est en pleine délibération sur le contre-projet à l'initiative «Des notes pour une école transparente», et de nombreux autres sujets sont en gestation mais ne sont pas encore tout à fait mûrs pour être traités dans ces colonnes.

J'ai donc envie de profiter de ce «calme» pour parler du *Courrier du DFJ*, ou plutôt je souhaiterais que vous m'indiquiez ce que vous en pensez.

Il est en effet important que les publications de notre Département répondent au plus près des attentes de nos collaboratrices et collaborateurs.

C'est pourquoi je vous serais gré de prendre de votre temps pour parcourir ce

numéro du *Courrier* (et, bien sûr, ses précédentes éditions) et de nous consacrer cinq à dix minutes pour nous donner votre point de vue; sachant que cette publication paraît tous les deux mois encartée dans un numéro de *La Gazette*.

Je vous remercie donc par avance de vous prêter à cette exercice au cours d'une année déjà passablement chargée et de nous faire parvenir vos remarques, commentaires et suggestions à l'adresse suivante:

**Courrier du DFJ - Barre 8 - 1014 Lausanne**  
ou  
[courrier.dfj@dfj.vd.ch](mailto:courrier.dfj@dfj.vd.ch)

**Anne-Catherine  
Lyon**  
Cbeffe du DFJ



- Vous jugez le *Courrier du DFJ* utile, pourrait être amélioré, pas utile et devrait disparaître...
- Quel genre d'information souhaiteriez vous y trouver: des actualités du Département, la vie des services, un chapitre consacré aux ressources humaines ou, pourquoi pas, un espace réservé au courrier du lecteur... ou toutes autres rubriques !
- Dans le même ordre d'idée, pensez-vous qu'il faudrait maintenir, augmenter ou diminuer la pagination du *Courrier*...
- Quelle serait la fréquence de parution idéale, chaque mois, chaque deux, trois, quatre mois, etc

Cette liste de questions n'est évidemment pas exhaustive, et il vous appartient d'y amener les éléments que vous jugerez pertinents.

### Sommaire :

- La lecture à l'école  
p. 2
- «Horizon 2004»  
forum pour  
gymnasiens et  
apprentis  
p. 2
- Mediabus, radio et  
informatique dans  
la court  
p. 3
- 1<sup>ère</sup> semaine  
des médias  
p. 3
- «Lausanne  
jardins» 2004  
p. 4

EDITO

## Première semaine vaudoise de la lecture

La semaine du 19 au 23 avril sera placée sous le signe de la lecture pour les élèves vaudois. Le Département de la formation et de la jeunesse a en effet décidé de s'impliquer fortement dans la promotion de cette discipline pour laquelle les conclusions de l'enquête PISA relevaient un niveau très moyen. Cette semaine sera ponctuée par une journée officielle dans les établissements le 23 avril.



Du 19 au 23 avril, de nombreux projets explorant divers aspects de la lecture et de son apprentissage seront mis en place dans les établissements scolaires du canton. Un catalogue d'idées sous forme de pistes pédagogiques a été édité à cette occasion. Elaboré par la Direction pédagogique à l'intention des établissements scolaires et tout particulièrement à l'intention des enseignants, ce catalogue d'idées comporte une série de fiches comportant des pistes de réflexion pédagogique et des idées de réalisations possibles au sein des classes. Il s'agit de simples suggestions dont chacun pourra s'inspirer, au gré de son imagination propre, à l'instar de ce qui avait été proposé l'an dernier à l'occasion de l'année du Bicentenaire.

La Haute Ecole pédagogique participe de même à cette action en mettant en place un suivi des projets pour les équipes d'enseignants qui le désirent.

Un forum sera par ailleurs organisé en date du 26 mai afin de dresser un bilan de cette première «semaine de la lecture» (cf. rubrique *rendez-vous* p.4).

**Nicolas Ryser, DGEO-DP**

► renseignements: Nicolas Ryser,  
nicolas.ryser@dfj.vd.ch

Lecture: enjeux et défis (Pistes pédagogiques), n° CADEV 18414, prix 7.80 CHF.



DGEO

### 23 avril, date marquante

Le 23 avril a été décrété *Journée mondiale du livre et du droit d'auteur* par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cette date correspond non seulement à la disparition de Cervantes, de Shakespeare et de l'Inca Garcilaso de la Vega, tous trois décédés le 23 avril 1616, mais également à la commémoration de la naissance ou de la mort d'autres éminents écrivains comme Maurice Druon, Haldor K. Laxness, Vladimir Nabokov, Josep Pla ou Manuel Mejía Vallejo. Cette date, symbolique pour la littérature universelle, a été choisie par la Conférence générale de l'UNESCO qui a eu lieu à Paris en 1995 afin de rendre hommage au livre et à l'auteur et d'encourager chacun, et en particulier les plus jeunes, à découvrir le plaisir de la lecture ainsi qu'à respecter l'irremplaçable contribution des créateurs au progrès social et culturel.

A titre d'anecdote, le célèbre symbole du copyright «©», dont l'usage est largement répandu et estampille la propriété intellectuelle, a été créé en par la Convention universelle sur le droit d'auteur, adoptée à Genève en 1952 sous l'égide de l'UNESCO.

## Gymnasiens et apprentis à la découverte des formations

Le forum «Horizon» est destiné aux gymnasiens de deuxième année et aux apprentis préparant une maturité professionnelle, soit plus de 2'000 élèves.

Nonante-six conférences sur les professions universitaires, para-universitaires, polytechniques ou de type HES seront données par des professionnels durant les deux jours de manifestation. Outre ces conférences, une trentaine de stands d'écoles et d'associations seront également présents. Nouveauté pour l'édition 2004, trois conférences thématiques abordant des sujets touchant des aspects spécifiques de la vie étudiante seront offertes. Elles sont intitulées *Réussir à l'université*; *Mobilité: échanges interuniversitaires*;

*Bachelor Master: quelles conséquences pour mes études.* Le mercredi 3 mars, veille du forum, une conférence d'ouverture aura lieu. A cette occasion Bahram Zaerpour, directeur du Centre des technologies pour l'enseignement et la formation de l'Université de Lausanne abordera le thème de *l'élève, le professeur, le savoir: l'utilité des nouvelles technologies pour apprendre, enseigner et former.*

Le forum «Horizon» est organisé par l'Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle du canton de Vaud, en collaboration avec la Junior Entreprise HEC de l'Université de Lausanne.

**com.**

► renseignements:  
www.orientation.vd.ch/horizon

OCOSP



Bahram Zaerpour, directeur du CENTEF, s'exprimera sur les liens entre les nouvelles technologies et l'enseignement

## Station de radio et salle informatique ambulantes

La place des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'éducation aux médias dans l'enseignement est une préoccupation actuelle dans le monde scolaire. En effet, si les TIC et les médias permettent aux élèves de produire, de communiquer, de se documenter, de découvrir et de créer divers projets en lien avec leurs apprentissages, leur usage n'est de loin pas généralisé dans nos classes.

Depuis le mois d'août 2003, la Haute école pédagogique du canton de Vaud offre une modalité de formation originale. Deux bus, transformés et équipés en radio locale ambulante ou en salle d'informatique, sillonnent le canton dans le but d'offrir aux enseignantes et enseignants de tous les degrés de la scolarité obligatoire et post-obligatoire une formation au sein même de leur établissement. Ces deux Médiabus leur permettent de réaliser avec leurs élèves des activités intégrant les TIC et les médias, ainsi que de parfaire leurs compétences professionnelles.

Durant sept semaines, l'enseignant ou l'enseignante va mettre sur pied et réaliser un projet (CD interactif, émission radio-

phonique, production de pages d'un site WEB...), tout en étant accompagné par une équipe de formateurs. Les contenus de cette formation et sa forme sont déterminés d'entente avec les participants afin qu'elle réponde au mieux à leurs besoins. La mise à disposition du matériel et la présence des formateurs offrent un appui et une logistique appréciables aux enseignantes et aux enseignants qui réalisent pour la première fois une production multimédia avec leurs classes. Les deux Médiabus seront stationnés devant l'aula des Cèdres à l'avenue de Cour 33 à Lausanne et ouvriront leurs portes au public le mercredi 10 mars de 14h00 à 18h30. Chaque visiteur pourra – soit à 14h00, soit à 16h30 – découvrir quelques productions d'élèves et visiter les bus.

**Sylviane Tinembart et Serge Ramel,**  
Haute école pédagogique

► renseignements:  
sylviane.tinembart@edu-vd.ch  
serge.ramel@edu-vd.ch  
Tél. 021 316 95 70



## 22-26 mars: semaine romande des médias à l'école

La *Semaine des médias à l'école* est chapeautée par la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Elle consiste en une proposition pédagogique, destinée à s'insérer dans le programme habituel des cours, dont l'ambition est de consacrer une modeste fraction de l'horaire aux médias. Autour du thème *L'info en tête*, enseignantes

et enseignants choisissent le moment propice pour développer en classe l'une ou l'autre des activités suggérées.

Afin d'assurer le bon déroulement des activités proposées, la CIIP a noué un partenariat avec les médias de service public (TSR, RSR), avec la presse écrite, les agences de presse et les médias audiovisuels (TV et radios régionales). Les classes pourront ainsi se faire livrer des journaux gratuitement par l'intermédiaire de bulletins d'inscription disponibles sur le site [www.e-media.ch](http://www.e-media.ch). La CIIP se charge de centraliser les commandes et de les répercuter aux éditeurs, les médias acheminant les exemplaires demandés directement aux écoles, aux dates voulues.

Avec un rythme annuel, la *Semaine des médias à l'école* devrait à terme toucher l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire. C'est une dynamique d'apprentissage à long terme qu'entend enclencher la CIIP en

proposant tout au long de l'année des journées de formation à thème à l'intention des enseignants. Avec des intervenants choisis, ce sera l'occasion d'approfondir quelques enjeux spécifiques liés aux médias, aux images ou aux technologies de l'information et de la communication (programme sur le [www.e-media.ch](http://www.e-media.ch)).

Le thème 2004 entend stimuler la réflexion sur ce qui fait la *Une*, ou l'ouverture, dans les médias. Les élèves sont ainsi invités à s'interroger sur les critères de choix et de hiérarchisation de l'information. Il s'agit de «développer un usage pratique et critique des supports, instruments et technologies de l'information et de la communication», comme la CIIP l'a souligné dans la Déclaration relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique, en 2003.

**Com.**



**Gestion de l'emploi pour l'enseignement obligatoire vaudois**

Tous les maîtres titulaires d'un titre reconnu et actuellement à la recherche d'un emploi dans un établissement de la scolarité obligatoire peuvent consulter la liste des postes vacants ou insérer une offre de service sur le site du Département de la formation et de la jeunesse [www.djf.vd.ch](http://www.djf.vd.ch). La rubrique **postes vacants** permet de connaître les postes disponibles dans les différents établissements de la scolarité obligatoire du canton. En cas d'intérêt, les offres de service sont à adresser directement à la direction concernée. La rubrique **offres de service** permet aux candidats de gérer eux-même leur annonce sur le site. La liste des maîtres en recherche d'emploi n'est accessible qu'aux directeurs de l'enseignement obligatoire vaudois, qui prennent contact directement avec les candidats.

**Le DFJ anticipe les besoins futurs en matière de formation post-obligatoire et tertiaire**

Le Conseil d'Etat a donné son aval à une nouvelle et importante étape du processus de réorganisation des services du Département de la formation et de la jeunesse, qui poursuit sa réorganisation interne. Décidé à développer les synergies entre les deux piliers du secondaire supérieur que sont les gymnases et la formation professionnelle, le DFJ regroupe ces deux secteurs au sein d'une même direction générale. Par ailleurs, l'ensemble des hautes écoles est rattaché au Service des affaires universitaires. Ces changements seront effectifs au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2004.

**Le château de la Sarraz et ses deux musées comme but de course d'école**

Le musée du cheval et le musée romand (collections du Château : neuf cents ans de l'histoire des Gingsins-La Sarraz) offrent des visites guidées adaptées à l'âge des visiteurs. Tout y est : vieilles pierres, donjon, cuirasses, épées, beaux meubles, curiosités. Par train : gare La Sarraz. De là, un quart d'heure à pied. Possibilité de pique-niquer dans le parc du Château ou à l'intérieur en cas de mauvais temps. Renseignements : [www.swisscastles.ch](http://www.swisscastles.ch); [www.mu.ch](http://www.mu.ch); tél. 021 866 64 23; mobile 079 416 23 89

**«Quelle évaluation pour quelle école» 3<sup>e</sup> phase du forum**

13 mars 2004, de 9h à 13h

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

Tél./fax: .....

E-mail: .....

Date: .....

Signature: .....

Inscription à retourner à: DFJ - Forum évaluation, Christine Riesen - Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne.

Il est également possible de s'inscrire par e-mail à: [christine.riesen@djf.vd.ch](mailto:christine.riesen@djf.vd.ch) ou par fax au 021 316 32 19

**BRÈVES**

**Lausanne jardins 2004**

*En 1997 et en 2000, Lausanne a été le théâtre des deux premières éditions d'une manifestation consacrée à l'art des jardins dans la ville. Celles-ci ont permis de faire découvrir des lieux méconnus de Lausanne, de mettre en valeur une grande part de son riche patrimoine d'espaces verts et contribué au regain d'intérêt que le paysagisme en général et l'art des jardins en particulier rencontrent aujourd'hui un peu partout en Europe.*

Le concept retenu pour la manifestation «Lausanne Jardins 2004» propose d'investir la vallée fossile du Flon, depuis la nouvelle Place de l'Europe jusqu'à la gare de Renens. Cette combe se caractérise par la succession de plusieurs plateaux ferroviaires voués à l'approvisionnement de marchandises, résultant parfois de considérables opérations de comblement réalisées dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'étagent progressivement en direction de l'Ouest.

35 jardins, choisis à l'issue d'un concours international, prendront place le long d'un parcours piétonnier qui permettra une promenade-découverte inédite d'une durée approximative de trois heures. Il s'y ajoute de nombreux événements annexes, expositions, visites guidées, conférences, un riche matériel didactique ainsi qu'un partenariat avec la Saline royale d'Arc-et-Senans, qui organise durant la même période un festival de jardins.

«Lausanne Jardins 2004» offre l'occasion de nombreuses aventures pédagogiques, avec des thèmes aussi variés que l'histoire de la ville, l'art du jardin ou l'écologie poétique, qui nous rendent attentifs aux questions fondamentales de notre survie, à l'éphémère et au durable.

Le site internet [www.lausannejardins.ch](http://www.lausannejardins.ch) permet d'ores et déjà de se renseigner très largement sur la teneur de cette manifestation originale. Pour obtenir du matériel didactique, on peut s'adresser à l'organisateur, l'Association jardin urbain, rue de Bassenges 4, 1024 Ecublens, tél. 021 691 37 53, [info@lausannejardins.ch](mailto:info@lausannejardins.ch).

**Francesco Della Casa**  
Lausanne Jardins 2004



*Projet «Il était une voie dans l'ouest», situé le long de la voie ferroviaire.*

*Auteurs : Marie-Hélène Giraud / Triporteur architectes, Jean-Pierre Devarrat / Itinera, Pierre-André Gétaz, Thierry Moreillon, Joseph Sperini / graphisme et architecture*

**RENDEZ-VOUS**

**L'Histoire c'est moi**

Comment les gens ont-ils vécu la Deuxième Guerre mondiale en Suisse? L'exposition multimédia «L'Histoire c'est moi. 555 versions de l'histoire suisse 1939-1945» apporte des réponses grâce à des témoins de l'époque, interviewés entre 1999 et 2001. Leurs souvenirs offrent un aperçu vivant, neuf ou méconnu des années de guerre et d'avant-guerre.

renseignements: Musée historique, pl. de la Cathédrale 4, 1005 Lausanne. Tél. 021 315 41 01, ma-je 11-18h, ve-di 11-17h [www.lausanne.ch/mhl](http://www.lausanne.ch/mhl)

**Forum de la lecture**

Le 26 mai prendra place à l'aula des Cèdres de la HEP un forum tout public qui permettra de faire le point sur les pratiques d'enseignement et les travaux de recherche relatifs à l'enseignement/apprentissage de la lecture. Les établissements scolaires auront l'occasion de présenter les activités conçues lors de la «semaine de la lecture». Conférences, ateliers et exposition seront organisés en parallèle.

renseignements: Nicolas Ryser, Tél. 021 316 32 67 [nicolas.ryser@djf.vd.ch](mailto:nicolas.ryser@djf.vd.ch)

**Quelle évaluation pour quelle école?**

Le 13 mars 2004 se tiendra la dernière journée de forum, défini en concertation avec le comité d'initiative «des notes pour une école transparente», qui se terminera le 13 mars 2004 après avoir débuté le 4 octobre. Le dernier rendez-vous sera consacré à la présentation du contre-projet rédigé à la lumière des deux premières étapes.

renseignements: Jacqueline Pellet, Tél. 021 316 32 66, e-mail: [jacqueline.pellet@djf.vd.ch](mailto:jacqueline.pellet@djf.vd.ch)

**Impressum**

**Editeur:** Département de la formation et de la jeunesse (DFJ)  
**Rédacteur responsable:** Daniel Abimi, délégué à la communication  
**Rédaction et réalisation:** Michael Fiaux  
**Maquette:** Joël Christin  
**Impression:** Presses centrales Lausanne  
**Adresse:** Le Courrier du DFJ, rue de la Barre 8, 1014 Lausanne, tél. 021 316 30 65, fax 021 316 30 41, E-mail: [courrier.djf@djf.vd.ch](mailto:courrier.djf@djf.vd.ch) Internet: [www.djf.vd.ch/courrier](http://www.djf.vd.ch/courrier)

**Inspecteur/trice fiscal-e B auprès du Centre de compétence et Office d'impôt du district de Vevey 100%**

**Mission:** véritable interface entre la Division de l'inspection fiscale de l'ACI et la Direction régionale/Office d'impôt de district où vous exercez votre activité, vous effectuez des contrôles fiscaux approfondis de dossiers complexes de contribuables personnes physiques (PP) en vue de déterminer l'exactitude des éléments déclarés et déceler d'éventuelles insuffisances de taxation; réalisez des révisions comptables à l'extérieur, chez les contribuables ou auprès de leur mandataire, et établissez des rapports de révision, mentionnant notamment le journal chronologique de l'enquête, la description de l'entreprise révisée, sa structure et ses dirigeants, le champ des investigations, les éléments soustraits et les reprises éventuelles, les conclusions de l'enquêteur; établissez les décisions de rappel d'impôts en collaboration avec le chef de groupe ou/et le responsable de division et participez aux auditions des contribuables avec leur mandataire à tous les stades de la procédure administrative; portez assistance aux autorités de taxation ainsi qu'aux autres entités de l'ACI dans les cas de taxation, réclamation ou/et recours de dossiers complexes (cl. 21-24).

**Renseignements:** M. Marc Cheseaux, 021/316.20.44

**Adresse:** réf. 4626G, Département des finances, URH, M. Bruno Franco, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 02.03.04

**Employé-e d'administration ou Secrétaire pour l'Administration cantonale des impôts, secrétariat de la division juridique et législative 50%**

**Mission:** gestion autonome du secrétariat de la section (correspondance, réception téléphonique, gestion de la messagerie électronique, tenue de l'agenda du chef de la division, prise de procès-verbaux, etc.) ainsi que de l'horaire variable des collaborateurs et collaboratrices de la section. Collaboration avec le centre de documentation.

**Renseignements:** M. Pierre Curchod, 021/316.20.73

**Adresse:** réf. 4616G, Secrétariat général du DFIN, URH, Mme Brigitte Panchaud, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 24.02.04

**DSAS**

Département de la santé et de l'action sociale

**Secrétaire H/F (contentieux) pour le Service de prévoyance et d'aide sociales 50%**

**Mission:** assurer la gestion des dossiers du contentieux en matière de remboursement ASV/RMR. Produire les créances de l'Etat dans les faillites et les successions (cl. 15-18).

**Renseignements:** Mme Françoise von Urach, 021/316 52 37

**Adresse:** réf. 4618G, Service de prévoyance et d'aide sociales, Mme Françoise von Urach, av. des Casernes 2 - 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 24.02.2004

**Secrétaire H/F pour le Service de prévoyance et d'aide sociales 80%**

**Mission:** assurer le secrétariat de l'Unité de contrôle et de conseils (UCC) de la section Administration-finances (AD-FIN), assurer la préparation de dossiers d'audit, assister au besoin le chef de section pour des tâches de secrétariat et de comptabilité (cl. 15-18).

**Renseignements:** M. Marc Freudiger, 021/316 52 57

**Adresse:** réf. 4619G, Service de prévoyance et d'aide sociales, M. Marc Freudiger, av. des Casernes 2 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 24.02.2004

**DFJ**

Département de la formation et de la jeunesse

**Directeur/trice de l'Ecole professionnelle commerciale de Nyon (EPCN) 100%**

**Mission:** responsabilité de la bonne marche et du développement de l'établissement en coordonnant la mise en oeuvre des aspects pédagogiques, organisationnels, financiers et humains (cl. 30-32).

**Renseignements:** Mme Denise Fonjallaz, 022/557.56.05

**Adresse:** réf. 4613G, Service de la formation professionnelle, M. Jean-Pierre Rochat, Saint-Martin 24 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 10.03.04

Publié dans la FAO le 17.02.04

**Employé-e d'administration au Centre social régional de Bex 30% (éventuellement 50%)**

**Mission:** assurer l'organisation et la gestion du secrétariat des assistants sociaux du Service de la protection de la jeunesse (SPJ). Collaborer et soutenir l'action administrative, sociale et socio-éducative conduite par l'assistant-e social-e SPJ, le cas échéant le/la responsable de secteur SPJ pour la région ou son/sa remplaçant-e. Assurer l'accueil téléphonique et la prise d'informations, de signalements ou de demandes de renseignements (cl. 14-16).

**Renseignements:** M. Xavier Pitteloud, 021/316.53.68

**Adresse:** réf. 4617G, Service de protection de la jeunesse, Secteur des ressources humaines, BAP – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 10.03.04

Publié dans la FAO le 24.02.04

**DINF**

Département des infrastructures

**Chef-fe cantonnier/ère des routes cantonales pour l'arrondissement d'Yverdon 100%**

**Mission:** assurer seule ou en équipe la maintenance et l'entretien d'une division de routes cantonales d'un secteur de l'arrondissement. Effectuer ces travaux d'entretien en conformité avec le cadre légal en vigueur et dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité et des procédures de l'Assurance Qualité (cl. 11-30).

**Renseignements:** M. Jacques Thoeni, 024/557.65.65

**Adresse:** réf. 4630G, Voyer du 6e arrondissement, M. Jacques Thoeni, CP 1389 – 1401 Yverdon-les-Bains

Publié dans la FAO le 02.03.04

**(2 postes) Chauffeur/euse des routes nationales pour le Centre principal d'entretien des RN 100%**

**Mission:** conduite de poids lourds et engins spéciaux dans le cadre de l'entretien des routes et autoroutes. Travaux d'entretien (zones vertes, balayage et nettoyage d'ouvrages, curage de canalisations, service hivernal, etc.). Pose de signalisation. Est intégré-e au service hivernal et à un système de piquets et horaires irréguliers (cl. 9-11).

**Renseignements:** M. Louis-Daniel Martin, 021/316.76.00

**Adresse:** réf. 4631G et 4632G, Centre principal d'entretien des routes nationales, M. Louis-Daniel Martin, La Blécherette – 1014 Lausanne

Publiés dans la FAO le 02.03.04

**OJV**

Ordre judiciaire vaudois

**Greffier/ère juriste ou Greffier/ère non juriste pour les Justices de paix des districts de Morges, d'Aubonne et de Cossonay 100%**

**Mission:** assister le premier juge, chef d'office, dans la gestion de l'office et de ses ressources, et les juges de paix dans le traitement des affaires.

**Renseignements:** M. Jacques-André Nicod, 021/316.15.14

**Adresse:** réf. 4615G, Secrétariat général de l'OJV, M. François Knechet, Palais de justice de l'Hermitage, Route du Signal 8 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 17.02.04

**Greffier/ère substitut-e au Tribunal des baux 80%**

**Mission:** assister le tribunal ou son président en audience et rédiger des projets de jugements (cl. 21-25).

**Renseignements:** M. Jacques Henchoz, 021/316.67.67

**Adresse:** réf. 4620G, Mme la Présidente du Tribunal des baux, Av. de Tivoli 2 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 24.02.04

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

Service du personnel de l'Etat de Vaud – Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23 – www.vaud.ch

**BRM** Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

**Heures d'ouverture:**  
8h - 12h et 13h30 - 17h  
(vendredi jusqu'à 16h30)



## Les décisions de la quinzaine

### DEC

Département de l'économie

#### Crédit à la consommation: arrêté cantonal

Le Conseil d'Etat a adopté l'arrêté cantonal d'exécution de la loi fédérale du 23 mars 2001 relatif au crédit à la consommation. Cet arrêté concerne l'obligation pour les cantons, et ceci dès le 1er janvier 2004, de soumettre à autorisation les prêteurs et les courtiers en crédit qui, par métier, concluent des contrats de crédit. Les informations et le formulaire de demande d'autorisation sont disponibles sur le site Internet [www.economie.vd.ch](http://www.economie.vd.ch).

Me Alain Jeanmonod, chef de la Police cantonale du commerce, 021 316 46 00



### TRAVAILLER

(Assurance maternité – suite de la page 1)

Nicole Golay viendra quand même vêtue de rouge le 8 mars parce que cela fait trop longtemps que les Suissesses attendent une assurance maternité pourtant inscrite dans la Constitution depuis 54 ans. Même si le projet d'assurance maternité sur lequel devra voter en septembre prochain le peuple n'est pas parfait puisque seules les femmes qui travaillent recevront 80% de leur salaire pendant 14 semaines. Au moins, il sera financé par l'assurance perte de gain à laquelle cotisent aussi bien les femmes que les hommes qui travaillent et dont, pour l'instant, le produit est surtout utilisé pour payer les salaires des soldats! – AG



Nicole Golay, cheffe du Bureau de l'égalité: «Bien sûr que je viendrai en rouge le 8 mars bien que je ne sache pas encore trop quoi mettre outre mon pygama rouge». Chiche!

### DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

#### Personnel administratif dans le domaine scolaire: conventions autorisées

Alors que se réalise le transfert au canton du personnel et de l'infrastructure nécessaire à l'administration des établissements de l'enseignement obligatoire, il apparaît que la distinction entre les tâches communales et cantonales sur le champ de l'administration scolaire est parfois difficile à établir. Faisant suite à plusieurs demandes provenant de communes concernées, le Conseil d'Etat a décidé d'autoriser la signature de conventions permettant à l'Administration cantonale de réaliser des tâches administratives en principe attribuées aux communes dans le processus EtaCom. S'il est engagé sous responsabilité cantonale, le personnel qui se consacre à ces prestations restera toutefois financé par les budgets des communes qui en bénéficient.

Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire, 021 316 32 01

### DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

#### Adaptation de la loi sur les préfets

Dans le cadre de la révision de la loi sur les préfets, une première étape est franchie avec l'adoption par le Conseil d'Etat d'un projet de loi adaptant notamment cette législation à la loi sur le personnel. Ce texte propose une base légale pour ancrer la politique d'évaluation et d'engagement des préfets.

Eric Golaz, chef du SJIC, 021 316 45 45.

#### Publication du rapport du CCF sur la FAREAS

Le Conseil d'Etat a décidé de rendre public le rapport remis à différentes autorités en avril 2003 par le CCF sur la situation financière de la FAREAS. Ce rapport ne révèle pas de faits nouveaux par rapport à l'état du dossier, mais il fournit des éclaircissements sur les origines du surendettement de la FAREAS.

Pierre Chiffelle, conseiller d'Etat, chef du DIRE, tél. 021 316 41 51



### MEMENTO

#### Expositions

**Cabinet cantonal des Estampes, Vevey.** *La gravure, c'est quoi? - Histoire et techniques de l'estampe*, du 4 mars au 26 août. Giacometti, Paris sans fin, jusqu'au 13 juin.

**Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.** *Eugène Burnand, peintre naturaliste. Visites guidées:* jeudis 18 mars, 1<sup>er</sup> avril, 29 avril et 13 mai, à 18h30 et jeudi 15 avril, à 12h30. **Rencontre autour d'un tableau:** dimanches 14 et 28 mars, 4 avril, 9 mai et 23 mai, à 14h, 15h et 16h. Mardi-mercredi. 11h à 18h, jeudi: 11h à 20h, vendredi-dimanche: 11h à 17h. Du 12 mars au 23 mai.

**CHUV, hall principal.** Oeuvres de *Philippe Visson*. Jusqu'au 1er avril.

#### Musique

**Ja, du hast mir Arbeit gemacht!**, de J.-Ludwig Bach, avec l'ensemble *Les Chantres* sous la dir. de François Reymondin, dim 14 mars, 18h, à l'Eglise de Villamont, Lausanne.

**Recital de piano Jazz - New Orleans**, dim 14 mars, 16h, à l'Auditoire César Roux, dans le cadre des *Rencontres musicales* du CHUV.

#### Conférence

«Conte et théâtre», par Hassane Kouyaté, dans le cadre des *Rencontres de la Manufacture*. Lundi 8 mars, à 20h, à la Haute école de théâtre de Suisse romande, Grand Pré 5, Lausanne. Entrée libre.

#### Un lundi rougeoyant

Un peu partout en Suisse, la Journée de la Femme du 8 mars prochain s'annonce engagée: pour le congé maternité et contre la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS. Signe de ralliement: se vêtir de rouge. L'éviction de Ruth Metzler du Conseil fédéral le 10 décembre dernier et surtout son non-remplacement par une autre femme a sonné le glas des teintes pastel. Un collectif s'est constitué au niveau national sous le nom de «Femmes en colère». Ses adhérentes voient rouge. Parce que la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS, sous le couvert de l'égalité, va affaiblir la situation des femmes dont l'âge de la retraite doit passer à 65 ans dès 2009 alors que ce sont encore et toujours elles qui assument l'immense majorité des travaux non-rémunérés tels que les tâches ménagères ou l'éducation des enfants. Et qui par conséquent monopolisent les emplois à temps partiel et moins qualifiés. Si la perspective de bientôt pouvoir faire bénéficier toutes les femmes qui travaillent d'une assurance maternité est réjouissante, certaines trouvent un peu saumâtre que le peuple soit d'abord appelé à voter sur la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS, le 16 mai, puis en septembre sur l'assurance maternité. Le collectif invite les femmes à s'habiller de rouge le 8 mars et à se rassembler à Lausanne sur la place St-François à 17h30 pour marquer qui sa colère, qui sa solidarité ou les deux à la fois. – AG